

La lourde responsabilité de Guillaume de Normandie

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1973)

Heft 235

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une nouvelle jeunesse pour la démocratie

Droit de vote et éligibilité à 20 ou à 18 ans, ou encore droit de vote à 18 ans et éligibilité à 20 ans, telles sont les questions posées par la Chancellerie fédérale aux gouvernements des cantons et aux partis suisses.

En 1972, une initiative populaire a, d'une part, été lancée à Berne demandant la révision de l'article 74, 2e alinéa, de la Constitution dans le sens d'un abaissement à 18 ans du droit d'élire et d'être élu ; d'autre part, le corps électoral de deux cantons et d'un demi-canton a refusé des projets plus ou moins analogues.

Il a fallu plusieurs décennies, en Suisse, pour que le suffrage universel concerne enfin les femmes. Combien en faudra-t-il pour que les citoyens de ce pays — du moins ceux qui votent, c'est-à-dire à peine 50 % — consentent à prendre le « risque » de la participation des nouvelles générations, à part entière, aux affaires publiques ?

Le virage s'impose sur le plan du droit formel. Et c'est une première étape à franchir. Encore ne faut-il pas se leurrer sur ses retombées : on

peut douter en effet qu'une démocratie de plus en plus formelle, telle que nous la connaissons, trouve son second souffle dans la seule augmentation du nombre de ses agents. Admettons pourtant qu'il s'agit là d'une question de justice dans le fonctionnement d'un mécanisme à revoir...

Dans une perspective plus large, l'aménagement de l'avenir passe certainement par l'élargissement du cercle des « responsables » de notre société. Même si l'obtention du droit de vote apparaît aujourd'hui comme un progrès dérisoire à ceux-là même qui en sont encore privés, et en particulier à ces « jeunes adultes », sortant à peine d'une période d'apprentissage où tous les combats restent à mener, ou émergeant de collèges où toute activité politique est proscrite.

Sortir de ces schémas, c'est d'abord aborder de front cette réalité nouvelle qu'est la jeunesse. Cidessous, quelques points de repère, qui devraient nous permettre prochainement de mieux situer l'enjeu d'une réforme de la législation sur le droit de vote.

avec la noblesse. En 1066, Guillaume, duc de Normandie, releva l'âge de la majorité de 15 à 21 ans. Parce qu'il estimait que les jeunes de 15 ans n'étaient pas assez forts pour porter de lourdes armures. Et cette coutume médiévale a prévalu au cours des siècles, s'est finalement imposée comme une loi.

La jeunesse alors n'était pas un âge de la vie. Habillé comme les adultes, mêlé à leur monde, l'enfant était voué à l'effort, à la discipline, sous l'empire d'une dure nécessité et au nom d'une conception morale. Et le travail, la contrainte des coutumes, des traditions et de l'autorité intégraient les nouvelles générations dans des sociétés immuables.

La révolution industrielle a libéré peu à peu les hommes de la pénurie : à une économie de production succède une économie de consommation. L'élévation progressive du niveau de vie dispense les enfants du travail productif, permet des possibilités d'éducation, de loisirs. Bref, un nouvel âge apparaît, entre 15 et 20 ans, même 25, consacré désormais à l'apprentissage et à l'étude.

« La montée des jeunes »

elles générations dans la société, quel que soit le régime politique, constitue un défi majeur dans la plupart des pays développés.

On cite volontiers des textes de l'Antiquité qui laissent croire que des « jeunes déjà contestaient, se conduisaient avec une suffisance vraiment intolérable, n'obéissaient plus à leurs parents ». Il est vrai que, de tout temps, certains se sont révoltés contre leur milieu, ont adopté des modes et des idées nouvelles. Mais ils ne représentaient qu'une faible proportion de leur classe d'âge, ils appartenaient à une classe sociale privilégiée, dans une société où les changements n'étaient guère perceptibles d'une génération à l'autre.

D'une manière générale, dans toutes les économies à forte prédominance agricole, le passage de l'enfance à l'âge adulte se faisait très tôt, entre 7 et 14 ans. En Europe, il coïncidait presque

La jeunesse est donc une réalité relativement récente et une idée neuve en Occident. On est convenu de la limiter à la catégorie d'âge 15-24 ans qui englobe la période de l'adolescence et du premier âge adulte.

Contrairement aux idées généralement reçues, la proportion des jeunes dans la population résidente suisse était plus élevée dans le passé : environ 40 % de moins de 20 ans en 1880, contre 27 % en 1970. Et elle continue à baisser.

A Genève, la situation est singulière : il y a eu augmentation extraordinaire du nombre des naissances — celui-ci a plus que doublé en 10 ans. Cette nouvelle vague démographique provoquée par les gains migratoires considérables des années 54-64, fait déjà sentir ses effets aux différents niveaux de l'enseignement.

Mais il y a un phénomène nouveau dans toutes

La lourde responsabilité de Guillaume de Normandie

Budapest, Berlin, Berkeley, Prague, Tokio, Paris, depuis quelques années des jeunes sont en première ligne, à la pointe du combat pour la liberté, pour une vie différente, pour le mieux-être. Il en va de même à Genève, à Zürich, dans les grandes agglomérations de Suisse, dans les universités, les collèges et les casernes où leurs manifestations, leurs revendications, leurs attitudes ont souvent inquiété l'opinion publique et les autorités.

Problème de la jeunesse ou problème de la société ? Crise de civilisation ? De générations ? De l'éducation et de l'autorité ? Lutte des classes d'âge ? En tout cas, il s'agit d'un phénomène nouveau par son ampleur. Et l'insertion des nou-

les grandes agglomérations : la proportion toujours plus élevée de jeunes qui, après leur scolarité obligatoire, poursuivent des études ou font un apprentissage fortement scolarisé, et sont rassemblés dans des établissements scolaires, véritables usines, dans des quartiers spécifiques. Par sa masse et sa concentration, la jeunesse devient une classe, un groupe de pression qui peut représenter un détonateur puissant.

En France, l'augmentation de la natalité, le fameux « babyboom » de l'immédiat après-guerre, est dans une certaine mesure à l'origine de mai 68. Alfred Sauvy, sociologue et démographe, l'avait même prévu, dans un livre paru en 1959, « La Montée des Jeunes »¹ : « Certes, les jeunes finiront bien par percer la croûte malthusienne qui s'oppose à leur accueil ; ils finiront bien par pénétrer dans la place et réclamer leurs droits. Mais ce serait alors une ère de turbulence et de désordre, accompagnée de troubles politiques et de mesures médiocres... ». Paris, mais 1968, c'est l'explosion, et elle éclate aussi à Berlin, à Zürich, à Tokio, à Prague.

¹ 1959, Calmann-Lévy, p. 221.

POINT DE VUE

Margaret Mead : quand les jeunes éduquent les adultes

Antropologue américaine, spécialiste de l'évolution culturelle de l'homme, Margaret Mead est connue pour ses études sur les populations de Nouvelle-Guinée, sur leur passage de l'âge de pierre à l'époque contemporaine. Dans une de ses dernières publications « Le Fossé des Générations », publié en 1970, elle étudie le problème de l'adhésion des jeunes à une culture.

Au cours de l'histoire, l'auteur distingue trois types de culture : postfigurative, les enfants étant instruits par les anciens et les parents, l'autorité dérivant du passé dans une société où le changement est imperceptible. Cofigurative ensuite : le

POINT DE VUE

Paloczi-Horwath : naissance d'un pouvoir

Journaliste et écrivain, acteur et victime de la Révolution hongroise de 1956, George Paloczi-Horwath a étudié et vécu l'histoire à l'échelle du monde des dernières révoltes et révolution des jeunes. Il vient de publier un livre « Le soulèvement mondial de la jeunesse, naissance d'un pouvoir, 1955-1970 ».*

Des faits : depuis 1964, plus de la moitié de l'humanité a moins de 21 ans, la proportion des étudiants de 13 à 23 ans ne cesse d'augmenter dans la plupart des pays, les jeunes, « les héritiers de la planète », forment depuis quelques décennies une classe, une espèce différente sinon nouvelle.

L'auteur affirme que les jeunes représentent aujourd'hui « le plus puissant groupe de pression luttant pour la survie de l'humanité ». Celui-ci est désormais en guerre ouverte avec les gouvernements, en particulier ceux des superpuissances, qui répriment les révoltes et freinent toute évolution.

Pour l'auteur, la guerre des générations a commencé, et la jeunesse est une classe distincte. Alors que la société ne parvient plus à s'adapter assez rapidement aux métamorphoses et aux réalités de notre temps, que les minorités et les forces nouvelles n'y trouvent pas leur place, que les masses et les gouvernements s'opposent aux changements, les étudiants jouent un rôle moteur, celui que les minorités dissidentes ont souvent assumé au cours de l'histoire (l'espoir de Paloczi-Horwath : le réveil de la jeunesse de Prague et de Budapest face à la politique « contre-révolutionnaire » de l'URSS, les sursauts des lycées et des étudiants en Asie et en Amérique latine, etc.). Des « héritiers de la planète » luttent contre une civilisation qui a trop bien réussi, qui ne maîtrise plus son avenir parce qu'elle se réfère toujours au passé.

* 1972, Laffont (collection : Libertés 2000).

comportement des contemporains et des pairs devient la référence ; ainsi pour les pionniers aux Etats-Unis ou en Israël, pour toutes les populations qui doivent apprendre de nouveaux modes de vie tout en recherchant l'approbation des aînés.

Enfin une culture préfigurative : les enfants influencent et éduquent les parents, et les jeunes, conscients que rien dans le passé de l'humanité ne peut servir à construire l'avenir, ouvrent des perspectives nouvelles.

Pour Margaret Mead, le fossé des générations est un phénomène récent, et il devient planétaire parce que les changements, dans tous les pays et tous les domaines, sont si nombreux et si rapides que l'adaptation des adultes s'opère difficilement. Quant aux nouvelles générations, elles n'apparaissent pas dépayées dans ce monde changeant ;

elles ont acquis une sensibilité et une perception nouvelles, elles n'écoutent que « d'une oreille distraite ce que les parents racontent du passé ». Alors que les adultes sont des immigrés dans un monde qu'ils contrôlent mais ne comprennent pas, les jeunes sont les indigènes qui n'ont aucun droit ni pouvoir. Unis par les communications électroniques qui dramatisent tous les événements de la planète, ils en viennent à considérer leurs aînés comme irresponsables et capables de détruire toute vie.

Margaret Mead recommande de maintenir à tout prix le dialogue, la communication entre les adultes et les générations montantes, elle préconise de s'inspirer « des jeunes qui mettent leur foi dans l'utopie », et qui, libres d'agir selon leur initiative, pourraient conduire les aînés dans la direction de l'inconnu.